

**SDAT**

## **Nécrologie de Amédée Charles COLLOT, dit « COLLOT-LAURENT »**

décédé subitement le 28 mars 1919, à son domicile, 41 rue Condorcet à Dijon, à l'âge de 80 ans. Il était alors président en exercice de la SDAT. Il naquit le 17 avril 1839 à Paris, rue de Grenelle.

Article paru dans le journal *Le Bien Public* le 5 mars 1919

### **CHRONIQUE LOCALE**

#### **NECROLOGIE**

##### **Les obsèques de M. COLLOT-LAURENT**

Nous avons rendu compte, dans notre précédent numéro, des obsèques de M. COLLOT-LAURENT. Voici, ainsi que nous l'avons promis, une analyse des éloquents discours qui ont été prononcés sur la tombe du regretté défunt.

##### **DISCOURS DE M. CORNEREAU**

M. CORNEREAU, qui parle au nom de la Société d'Assistance par le Travail, dit l'émotion qu'il a éprouvée en apprenant la mort subite et imprévue du vénéré président COLLOT-LAURENT. Il rappelle sa vie, si bien remplie : membre, puis président de la Chambre de commerce, juge au Tribunal de commerce. Pendant de longues années, avec ses beaux-frères MM. LAURENT, il dirigea l'importante maison de construction du quai Navier. La croix de chevalier de la Légion d'honneur fut la juste récompense de toute une vie de travail, de probité et d'honneur.

Lors de la déclaration de guerre, sous son impulsion constante, l'usine rendit les plus grands services à la défense nationale.

Il y a 16 ans, M. COLLOT créa la Société d'assistance par le travail. Il fut aidé par quelques personnes dévouées, spécialement par M. POULLE, aujourd'hui Premier Président à Besançon, par les professeurs TISSIER et TRUCHIS, et par M. Pierre PERRENET. Les fondateurs avaient compris, qu'en procurant du travail aux malheureux valides qu'une extrême détresse réduit à la mendicité, la Société contribue à relever le moral de l'individu.

L'orateur rappelle les services rendus par la Société d'assistance. Ils furent si bien appréciés, d'ailleurs, que plusieurs dons et legs importants vinrent grossir ses ressources. Celui de Madame GRANGIER, notamment.

« M. COLLOT, dit, en terminant, M. CORNEREAU, meurt avec la conscience d'avoir noblement et utilement employé la longue vie que la Providence lui avait accordée. Il laissera le souvenir d'un homme de bien, droit, bon, loyal. Il survivra dans l'œuvre qu'il a fondée, et ne sera jamais oublié. Au nom de ses collaborateurs, qui furent tous ses amis, au nom de la Société tout entière, j'adresse à sa famille, cruellement éprouvée, l'expression de nos regrets et de notre vive et douloureuse sympathie. »

##### **DISCOURS DE M. HENRY POUPON**

M. Henry POUPON, secrétaire de la Société de l'Ecole supérieure de commerce, rend un juste hommage à M. COLLOT-LAURENT, dont la vie fut si bien remplie. Ingénieur des Arts et Manufactures, il était l'un des rares survivants de la promotion de 1861. Il sut renouveler la vieille maison Laurent par des méthodes modernes, et la spécialiser dans la construction des turbines hydrauliques dont la réputation dépassa bientôt les frontières de la France. Ses occupations industrielles ne suffisaient point à absorber son activité. Aussi M. COLLOT fut nommé magistrat consulaire en 1881 ; réélu en 1883, il fut installé comme juge titulaire en 1884. En 1889, il entra à la Chambre de commerce, dont il fut vice-Président de 1898 à 1900. Mais c'est surtout aux œuvres d'éducation et de bienfaisance qu'il se porta d'une particulière prédiction : président-fondateur de la Société d'assistance par le travail, président du Comité de patronage des étudiants étrangers, vice-président de la Société des Amis de l'Université, président du groupe de Dijon de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole centrale, président du Comité régional de l'Association des industriels de France contre les accidents du travail, membre du Conseil d'administration de plusieurs autres Sociétés, la seule énumération de ces titres et l'état florissant dans lequel il laisse toutes ces entreprises d'ordre général au but élevé, suffit à faire de son intelligence et de son cœur un éloge peu banal et dispense sa mémoire de tout autre ornement.

M. Henry POUPON parle surtout des services rendus par M. Amédée COLLOT à l'Ecole Supérieure de commerce, dont il fut le président-fondateur. Il fait ressortir la très grande utilité de ce bel établissement. Lorsque survint la mobilisation, le personnel professoral et le recrutement scolaire en furent profondément atteints et désorganisés. D'autres questions graves, complexes et ardues, vinrent, en outre, se poser avec une inquiétante urgence, conséquences, elles aussi de l'état de guerre. Le président s'attacha avec sa ténacité proverbiale et une vigueur que ses quatre-vingts ans n'avaient pas affaiblie à les résoudre, et il parvient à en triompher. Il savait discerner et choisir ses collaborateurs, et ne cessait de les soutenir. Sa confiance fut particulièrement bien placée dans le directeur actuel : les résultats sont là pour en témoigner. L'orateur salue une dernière fois le président aimable et conciliant, l'ami si cordial et si bon. Il termine ainsi :

« Nous saurons suivre vos exemples, et nous voulons que la grande récompense de votre belle vie active, restée étonnamment verte jusqu'à son dernier jour, soit de contempler de là-haut vos collègues continuant et menant à bien l'œuvre capitale à laquelle vous aviez voué le meilleur de vos facultés.

Qu'il nous soit permis d'offrir à votre famille qui, dans le professorat et la carrière d'ingénieur, suit brillamment vos traces et comble vos vœux les plus chers, l'hommage de notre vive et profonde sympathie. »

##### **DISCOURS DE M. LAMBERT**

Au nom du Comité de patronage des étudiants étrangers, M. le doyen LAMBERT vient dire un dernier adieu à celui qui pendant près de quinze années fut son président. Malgré un succès si peu certain, M. COLLOT prouva qu'il savait oser, quand il y avait utilité à se montrer hardi. Il voyait quel bien apporteraient à Dijon, à la région, à la France tout entière, les séjours que de jeunes étrangers feraient au milieu de nous, se familiarisant avec notre langue et nos mœurs, et gagnant d'autant plus l'estime pour notre caractère national qu'ils nous connaîtraient mieux. Les milliers d'étudiants étrangers qui ont, depuis lors, fréquenté nos cours universitaires lui ont donné raison.

Non seulement M. COLLOT mettait à profit ses nombreuses relations pour le bien de son comité, mais il ouvrait chaque année les cours. Et il se mettait très simplement à la disposition de nos étudiants pour leur faciliter la vie dans notre cité. Ainsi, M. COLLOT collaborait avec l'Université de Dijon. Il n'était pas de ceux qui se figuraient alors que la science et l'industrie habitent deux régions sans communication entre elles. Il inspirait les méthodes habiles et éprouvées des affaires ; il trouvait peut-être parmi les universitaires une atmosphère de sereine intellectualité qui fait du bien à l'âme. Sa mort est une véritable séparation, séparation pénible, douloureuse.

« Voilà, conclut M. LAMBERT, ce que nous avions à exprimer auprès de cette tombe. Qu'il me soit permis d'y ajouter le témoignage de notre profonde et cordiale sympathie à la famille, dont l'affection a subi aujourd'hui un si rude coup. »

**Aux sincères condoléances reçues par la famille du regretté président COLLOT-LAURENT, qu'il soit permis au « Bien Public » d'y joindre les siennes.**